Mairie de Audeux

Bulletin d'informations Municipales n°37

11 novembre 2025

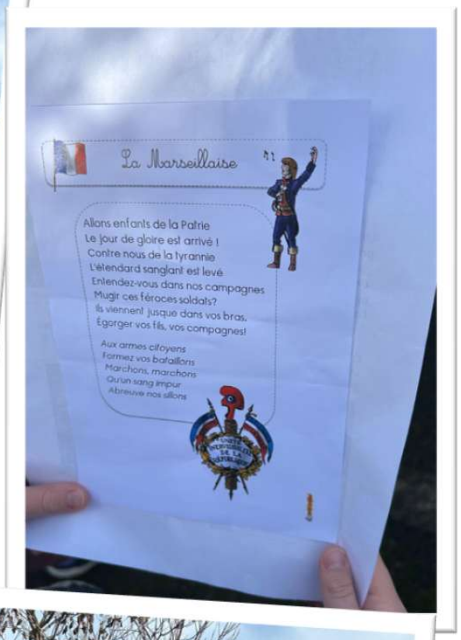

Une cérémonie du 11 Novembre sous un beau ciel bleu, avec la participation des enfants de l'école. Merci à nos petits choristes pour cette belle Marseillaise !

SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 Mail : *commune.audeux@orange.fr*

Ouverture au public : *mardi et vendredi - de 14h00 à 18h00*

IntraMuros

Téléchargez Intramuros, l'application de votre commune :
https://welcome.intramuros.org

Site de la commune : www.audeux.eu

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement:
Mme Agnès Bourgeois (maire) au 06 87 71 56 51
Mme Estelle Grundisch (adjointe)
M. Thibaud Binétruy (adjoint)

Réunion du conseil municipal
4 novembre 2025

Travaux de la Cure

Le 29 septembre, une réunion avec SOLIHA et SICO a été organisée concernant les travaux de la Cure. L'objectif initial était de préparer l'implantation du futur local technique, incluant la chaudière et l'électricité, dans l'espace vert situé en face ou le long du chemin entre l'église et la Cure.
L'étude prévoyait également d'évaluer les aides et subventions disponibles, ainsi que la possibilité d'installer des panneaux solaires.
La libération récente d'un petit appartement dans la Cure a offert une nouvelle solution : le transformer en local technique. Loué actuellement 300 € par mois, ce choix permettrait d'économiser environ 90 000 € sur les études de terrain, autorisations et travaux, et a été retenu.
L'installation de panneaux solaires a été jugée peu pertinente en raison de l'orientation du toit et l'ombre de l'église.
Le coût estimé du projet s'élève à 440 000 € HT., avec l'espoir d'obtenir jusqu'à 50 % d'aides et de subventions liées à la rénovation, la part à financer par la commune pourrait être sensiblement réduite. Ces travaux permettront de renouveler l'isolation, les fenêtres et la chaudière.
Enfin, le choix d'un local technique intérieur ouvre également la possibilité d'ajouter un local poubelle et un rangement sécurisé pour vélos.

SIEVO – Eau

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau ainsi que celui sur l'assainissement sont disponibles en mairie.

Le SIEVO a remboursé 149,68 € à la commune suite à la fuite d'eau survenue à l'école.

Charges transférées

La mairie a reçu la facture relative aux charges transférées à GBM, correspondant aux coûts supportés par la commune pour les compétences exercées par la collectivité (réfection des routes, station d'épuration, électricité, etc.). Pour cette année, le montant s'élève à 27 844 € en fonctionnement et 31 671 € en investissement.

Complémentaire santé

La cotisation à la complémentaire santé pour les employés communaux passera de 20€ en 2025 à 30€ en 2026.

Fleurissement du village

Depuis 2022, le département n'accorde plus d'aide au fleurissement des villages. Deux chèques de 1 000 € avaient été offerts à la commune à titre de don. Cependant, une commune ne peut pas accepter de dons déductibles des impôts, comme le ferait une association. Le conseil a donc voté pour ne pas accepter ces chèques.

Parallèlement, la mairie a contacté le lycée François-Xavier afin de proposer à une classe en découverte professionnelle de concevoir un projet de fleurissement pour le village. Les élèves sont venus étudier les besoins de la commune et, à partir d'un cahier des charges, présenteront au cours de l'année un projet complet de fleurissement.

ONF

Assiette des coupes 2026:
Pour 2026, le prix de l'affouage est maintenu à 8 €, comme l'an dernier.
Trois parcelles seront mises à disposition : les parcelles n°6, n°15 et n°12. Cette année, il n'y aura pas de vente de grumes, uniquement de l'affouage.

Une visite de la forêt, encadrée par un représentant de l'ONF, aura lieu le 15 novembre à 9 h, avec rendez-vous à l'orée du bois. Les habitants peuvent s'inscrire via le coupon réponse déposé dans les boîtes aux lettres ou se renseigner directement en mairie.

Règlement Fonds de Concours rue des Tilleuls

Les travaux dans la rue des Tilleuls, réalisés par GBM, sont désormais terminés.
Une facture de 4 500 € sera réglée en 2025.
Le conseil a voté en faveur du paiement de cette facture.

Subventions 2025

Anciens combattants : La subvention pour 2026 est fixée à 50 €, soit le même montant qu'en 2025.

Sécurité routière : La subvention 2026 est portée à 30 €, contre 20 € en 2025.

Décos de Noël

La mairie prépare les décorations de Noël pour la mairie et la Maison pour Tous, incluant l'achat de sapins, de guirlandes et de décorations en bois.

Achat sèche-mains

Un sèche-mains a été acheté pour la Maison pour Tous au début de l'été 2025, pour un montant de 254 €. Cet achat n'ayant pas été réalisé via une centrale d'achat mais par un site marchand, la préfecture demande la validation du remboursement des frais engagés. Le conseil a voté en faveur de ce remboursement

Tunnel sous RN

Le département prévoit de buser le tunnel sous la RN situé entre le village et le stade en direction de Placey.

Feux d'artifice 2026

Le coût du feu d'artifice 2026 est en augmentation, comme chaque année, et s'élève désormais à 1 985 €. Pour rappel, la mairie participe depuis 1995 à hauteur de 1 000 € sur cette dépense. En raison de la hausse continue des coûts, liée à l'inflation, et de la volonté du comité des fêtes de maintenir des tarifs accessibles au public, celui-ci a sollicité une aide supplémentaire de la commune. Le comité des fêtes prévoit par ailleurs d'ajuster les tarifs de ses manifestations afin de conserver un budget équilibré.

De son côté, la municipalité mettra en place une subvention annuelle de 200 € destinée à soutenir les événements non lucratifs organisés par le comité, comme par exemple la chasse des œufs de Pâques.

INFO-TRAVAUX

Reprise des travaux de voirie de la Grande rue
- deuxième tranche -
environ le 15 janvier 2026

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Comme chaque année, Daniel Binetruy, Annie Bornert et Houria Robert organisent la collecte au profit de la Ligue contre le cancer.

L'an dernier, grâce à votre générosité, nous avons remis **2 315€**.

Votre contribution permet de soutenir la recherche, la prévention et l'accompagnement des malades.

Merci à toutes et à tous pour votre accueil et votre solidarité.

A vos agendas !

15 novembre à 9h00	Visite de la forêt Bois de la Flie *Organisée par l'ONF*	Départ à l'entrée du lotissement L'Orée du Bois
15 novembre	Soirée Moules-Frites *Organisée par le comité des fêtes*	MPT Audeux
28 novembre de 9h à 12h	Permanence de Laurent Croizier (député)	Mairie
29-30 novembre	Marché de Noël artisanal	MPT Audeux
5 décembre	Concours de tarot	MPT Audeux
13 décembre	Après-midi de Noël *Organisé par le comité des fêtes*	MPT Audeux
15 janvier	Suite des travaux de la Grande Rue	
24 janvier	Vœux 2026	MPT Audeux

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grand Besançon Métropole équipe ses camions de collecte des déchets d'un système de détection des erreurs de tri

Trions collectif!

Grand Besançon Métropole

Plus de 25% des déchets du bac jaune ne respectent pas les consignes de tri.

Ceux-ci contaminent ensuite la chaîne de tri manuelle en générant des risques pour les agents et les matériels. Le traitement des erreurs de tri représente des coûts importants supportés par tous.

Pour y remédier, Grand Besançon Métropole a équipé ses véhicules de collecte d'un nouveau système de détection des erreurs de tri.

Un système innovant de détection des erreurs de tri,
comment ça fonctionne ?

1 Bac jaune équipé d'une puce électronique
Le bac est ainsi relié informatiquement au contrat de l'usager.

2 Vérification des erreurs de tri en surface par le ripeur
Lors de la collecte, l'agent réalise un premier contrôle de surface du contenu du bac. S'il constate des erreurs, le bac est refusé.

3 Système de détection des erreurs de tri
Si le bac est validé par l'agent, un second contrôle sur l'intégralité du contenu du bac est réalisé par le système qui détecte les erreurs de tri au moment où les déchets sont déversés dans la benne.

4 Transfert des données
Les informations concernant les erreurs de tri sont alors instantanément transmises à l'équipe de collecte et à la collectivité.

5 Contrôle, analyse et vérification des données
Les informations sont alors vérifiées et analysées par des agents de contrôle du service des déchets.

6 Sensibilisation personnalisée à l'usager
La collectivité, grâce à la puce présente sur le bac, peut alors prendre contact avec son usager pour l'informer et le sensibiliser à l'amélioration de ses gestes de tri.

Avec cette innovation, Grand Besançon Métropole continue à accompagner ses usagers vers une gestion plus vertueuse et responsable des déchets.

JPM-Partner • www.jpm-partner.com • 06/2025 • IMPRIM'VERT® Imprimerie municipale

Trions collectif!

Grand Besançon Métropole

Direction Gestion des Déchets
Tél. : 03 81 41 55 35 gestion-dechets@grandbesancon.fr

AUDEUX

Concours de Tarot

Organisé par le Club des Anciens d'Audeux et de Noironte

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Vendredi 5 décembre 2025

Maison Pour Tous

Inscriptions à partir de 19h30 : 16€
Début du concours à 20h30
(possibilité inscription par tél : 06.80.11.06.48)
Un casse-croute est prévu à l'issue

Marché de Noel artisanal
Salle des fêtes AUDEUX

Bougies
Bracelets Bijoux
Objets de couture
Tableaux
Pyrogravure
Miel

Buvette

Samedi 29/11
14h /19h
Dimanche 30/11
10h / 18h